

CHARTRE : ENGAGEMENT EN ACCESSIBILITÉ

Cette charte témoigne de l'engagement de la Société du Vieux-Port de Montréal (SVPM) envers la responsabilité sociale. Par la présente, nous nous engageons à réaliser nos activités de manière **toujours plus accessible** en visant l'équilibre entre l'impact social, la préservation de l'environnement et la résilience financière.

DÉMARCHE ORGANISATIONNELLE

Dans le cadre de la démarche de planification stratégique de nos engagements en responsabilité sociale, un diagnostic organisationnel a permis de porter un regard sur la prise en compte de l'environnement, de l'accessibilité ainsi que de la diversité et de l'inclusion, dans les pratiques de gestion et le modèle de notre organisation, en plus d'identifier les enjeux à adresser dans une perspective de progression et de meilleure performance globale. Nous nous sommes également dotés d'un cadre de gouvernance duquel découlent trois comités responsables de la mise en place de plans d'action pour structurer notre stratégie et sa mise en œuvre efficace pour les années à venir.



Le Vieux-Port de Montréal gère, développe et anime un site récréotouristique et culturel urbain, carrefour de loisirs et de découvertes.

ÉNONCÉ STRATÉGIQUE

Par un développement stratégique de l'offre et un aménagement pérenne du territoire : offrir aux Canadiens un lieu authentique et ancré dans sa communauté, où chaque expérience devient mémorable; et agir comme leader en matière de pratiques socialement responsables.



Le Centre des sciences de Montréal permet à chaque citoyen de s'appropriier les sciences et la technologie pour construire son avenir.

ÉNONCÉ STRATÉGIQUE

Par le développement d'une programmation audacieuse et innovante, appuyée par une riche communauté de partenaires issus du milieu de la science et des technologies : mener les Canadiens à s'éveiller aux enjeux actuels et futurs; et agir comme leader en matière de pratiques socialement responsables.

NOS CIBLES EN ACCESSIBILITÉ

Voici les cibles dont nous nous sommes dotés et qui nous permettront d'atteindre notre scénario en **accessibilité** :

Cible 1 : Mettre en place des politiques, procédures et initiatives de manière à offrir des possibilités d'emploi équitables et accessibles à toutes les étapes du cycle d'emploi.

Cible 2 : Concevoir les environnements bâtis et les espaces publics nouvellement construits ou réaménagés de manière à prendre en compte la prévention ou l'élimination des obstacles pour tous les usagers.

Cible 3 : Former les équipes et intégrer les normes d'accessibilité pour les technologies de l'information et les communications de la Société.

Cible 4 : Veiller à rendre accessibles l'information et les communications qui sont diffusées au public, autant au niveau de la signalétique que des sites web et des autres outils de communication.

Cible 5 : Intégrer les principes d'accessibilité dans les exigences relatives à l'acquisition de biens, de services et d'installations.

Cible 6 : Respecter les principes directeurs et les pratiques exemplaires lors de la conception et de la prestation de programmes et de services.

NOTRE SCÉNARIO ACCESSIBILITÉ 2030

En 2030, la consultation avec nos parties prenantes internes et externes fait partie intégrante de notre gestion. Celles-ci sont consultées afin d'orienter les choix stratégiques ou d'innovation au Vieux-Port et au Centre des sciences. Cette implication constante des parties prenantes permet de crédibiliser l'exemplarité que nous visons dans nos actions et dans nos choix.

L'accessibilité pour tous à nos installations et dans nos communications est l'une de nos priorités. Les diverses actions déployées ont permis de réduire drastiquement les barrières et obstacles auxquels se heurtaient les personnes en situation de handicap.

Finalement, en collaboration avec nos partenaires, nous favorisons la diffusion du savoir et de l'éducation auprès de nos publics, par le biais d'une programmation, d'activités et d'événements qui abordent des enjeux sociaux et environnementaux d'aujourd'hui. Nous sommes une source d'inspiration pour les institutions canadiennes.

CHAMP D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉS

La présente charte s'applique à l'ensemble des employés et dirigeants de l'organisation. Nous nous engageons à nous conformer aux règles légales applicables dans le pays où nous exerçons nos activités. Nous renforcerons notre culture organisationnelle par l'amélioration continue. Nous réaliserons périodiquement une veille sur les enjeux pertinents à notre domaine ou secteur d'activité, impliquerons les ressources nécessaires aux changements et mettrons en place des modes de gestion efficaces.

